Chambre de Métiers et de l'Artisanat YVELINES

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Accompagnement à la transmission d'entreprise

Vous aider à fixer une fourchette de prix de cession et à trouver un repreneur en toute confidentialité

CONTENU DE L'ACCOMPAGNEMENT

- ✓ Réaliser pour vous un dossier complet d'évaluation financière de votre entreprise.
- ✓ Evaluer le fonds de commerce et, le cas échéant, les titres (pour les sociétés).
- ✓ Rédiger et diffuser votre annonce de cession sur le site ENTREPRENDRE DANS L'ARTISANAT
- ✓ Assurer la mise en relation avec les repreneurs potentiels.

DEROULEMENT

1. Recueil des informations/documents, et le cas échéant visite de l'entreprise
2. Rédaction du dossier audit-diagnostic / évaluation
3. Validation de la fourchette retenue avec un comité d'experts (avocat, expert-comptable, banquier)
4. Restitution avec le dirigeant (rendez-vous ou entretien téléphonique)
5. Rédaction de votre annonce de cession
6. Diffusion de l'annonce (2 ans)
7. Mise en relation avec les repreneurs potentiels

COÛT DE LA PRESTATION

Coût réel de la prestation : **1.120 €**.
Coût pris en charge par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat en % : **70**
Coût de la prestation à la charge de l'entreprise : **350 €**

CONTACT

Pour toute prise de rendez-vous et renseignements complémentaires, veuillez contacter :

Catherine QUILLEROU
☎ 01 39 43 43 46 – ✉ c.quillerou@cm-yvelines.fr

Les collaborateurs de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat sont tenus à un devoir de confidentialité, de réserve et discrétion dans leurs activités professionnelles.